

Mise en place d'OpenBadges

Principe :

La **reconnaissance ouverte** consiste à développer les possibilités de chacun-e de reconnaître la pleine valeur de l'apprentissage non formel et informel tout au long de la vie et dans tous les domaines, des réalisations, des aspirations et des engagements des individus et des communautés.

Les **open badges** permettent cette reconnaissance ouverte en proposant une image numérique qui contient des métadonnées avec *a minima* l'identité du récepteur du badge, de l'émetteur, les critères d'attributions et les preuves ou illustrations de l'atteinte de ces critères. Le standard sur lequel ils sont basés est interopérable, vérifiable et infalsifiable.

Il permet de rendre visible l'intra et l'extracurriculaire, en complémentarité de ce que révèlent les diplômes et certifications formelles.

Cette modalité de reconnaissance offre l'avantage d'être activable dans toutes les sphères du monde socio-économique, permettant ainsi de les connecter et de faire vivre la notion de compétences et celle de véritables « parcours apprenants » tout au long de la vie. Tout au long de son parcours, l'apprenant peut ainsi valoriser des expériences et activités, recevoir des badges d'un établissement ou d'une structure, les voir « endossés » (reconnus) par une tierce partie, et décider de les afficher ou non.

La circulaire du MESR du 23 mars 2022 pour la reconnaissance des engagements des étudiants cite l'open badge comme « *outil de valorisation facilement mobilisable par les étudiants pour leur insertion professionnelle* ».

Dans l'enseignement supérieur, les badges peuvent reconnaître :

- Une **participation** à un évènement ou une formation (Journées portes ouvertes, colloque, salon, MOOC, mobilité internationale, etc.) ;
- Des **compétences transversales** : acquises dans des engagements (associatif, tutorat, médiations scientifiques et culturelles) ou des formations (« apprendre à apprendre ») ;
- Des **compétences techniques, spécifiques** : utilisation de machines dans un FabLab, animation d'une fresque du climat, etc. ;
- Une **inscription dans un réseau** : sportifs de haut-niveau, écoresponsabilité, membre d'un collectif, etc.

Cet AMI propose un accompagnement au déploiement d'un dispositif de reconnaissance utilisant un/des *open badge(s)*.

Résultats attendus :

- Pour les **bénéficiaires d'open badges** :
 - Développement d'une posture réflexive sur ses expériences ;
 - Mise en réseau avec d'autres bénéficiaires ;
 - Construction d'un parcours visible et lisible de ses expériences et engagements ;
 - Prise de conscience de ses compétences pour développer la confiance en soi.
- Pour l'**établissement** :
 - Complémentarité avec les diplômes qui attestent de savoirs formels ;
 - Mise en réseau des acteurs par thématiques ;

- Appui au développement de l'engagement étudiant ;
- Développement des relations avec le monde socio-économique.

Freins potentiels à anticiper :

- Faible connaissance du principe et des avantages de la reconnaissance ouverte et représentations du badge « gadget » ;
- Risque de multiplier la création de badges.

Exemples d'actions déjà menées :

- Dispositifs de **reconnaissance de compétences techniques** développées au sein des FabLab de l'UTBM et de l'Institut Agro Dijon.
- Reconnaissances des **compétences transversales** mobilisées et développées par les étudiants engagés et les tuteurs/ambassadeurs, via les *open badges* délivrés par RITM-BFC.
- Au sein de la *Graduate School* EIPHI-BFC, reconnaissance des champs de formation obligatoires dans les cursus master/doctorat en complémentarité des diplômes : Tutorat/Dissémination, Culture scientifique/Networking, pour augmenter la visibilité à l'international.

Ressources proposées par RITM-BFC :

-  **Parcours de création d'un *open badge*** : outils et méthode et 4 étapes : Acculturation, Analyse du besoin, Conception, Accompagnement à l'implémentation ;
-  ***Open badges*** « Engagement associatif » et « tutorat étudiant » ;
- Mise à disposition de la plateforme **OpenBadge Factory** d'UBFC ;
- **Matrice graphique** à adapter pour créer vos propres *open badges* ;
- **Mise en lien** avec les précédents porteurs et pilotes d'actions similaire, ainsi qu'avec le collectif régional Bravo-BFC ;
- **Soutien financier : toutes les dépenses nécessaires et justifiées par l'action**, y compris:
 - frais de missions des étudiants ;
 - heures de coordination de l'action ;
 - heures d'animation de formation ;
 - actions de communication à destination des étudiants ;
 - rémunération des étudiants tuteurs / ambassadeurs.

Moyens à mobiliser par le porteur

- Un-e ou plusieurs **référent-e** pour suivre en interne le développement des *open badges*, la création graphique, le paramétrage de la plateforme et la validation des demandes.
- L'implication des étudiants est un facteur de réussite des projets de déploiement de la reconnaissance ouverte.